Cordon de mise à la terre

Pour Resmed Airsense 10

Comment supprimer les pollutions électromagnétiques de l'appareil à aide respiratoire AIRSENSE10 de ResMed ?



ResMed



D-AIRSENSE10

Comment supprimer les pollutions électromagnétiques de l'appareil à aide respiratoire AIRSENSE10 de ResMed ?



ResMed



D-AIRSENSE10

L'appareil d'aide à la respiration Airsense 10 peut, lors de son utilisation prolongée, présenter une gêne du fait de l'exposition aux pollutions électromagnétiques.
Un champ électrique est présent puisque l'appareil est alimenté sur secteur ainsi qu'un champ de haute fréquence puisque l'appareil Airsense 10 est équipé d'un module WiFi pour transmettre les données.

Pour supprimer le champ de haute fréquence, il suffit d'activer le mode avion (voir notice de l'appareil page 11)





Pour activer le Mode Avion :

1. Dans **Mes options**, tournez la molette pour mettre en évidence **Mode Avion** puis appuyez sur la molette.
2. Tournez la molette pour sélectionner **On** puis appuyez sur la molette pour enregistrer le changement.
 L'icône du Mode Avion ✈ s'affiche dans le coin supérieur droit de l'écran.

Pour supprimer le champ électrique de basse fréquence, il suffit de mettre en place le cordon de terre « D-AIRSENSE10 ». Pour cela :

- Débranchez la prise secteur de l'appareil.
- Débranchez le cordon d'origine au niveau de l'appareil et l'insérer dans la partie femelle de l'extrémité coudée du cordon de terre D-AISENSE10
- Mettre la partie mâle de ce coude dans l'appareil en lieu et place du cordon d'origine.
- Branchez l'autre extrémité du cordon de terre D-AIRSENSE10 sur le têton de terre d'une prise de courant. (vérifiez au préalable si la terre est bien présente)
- Rebranchez le cordon secteur. Votre appareil n'émettra plus de champ électrique.



PS : vous avez un Resmed Airsense 11 : Utilisez notre Câble universel de mise à la terre à languette métallique et douille cylindrique… ou contactez-nous.